

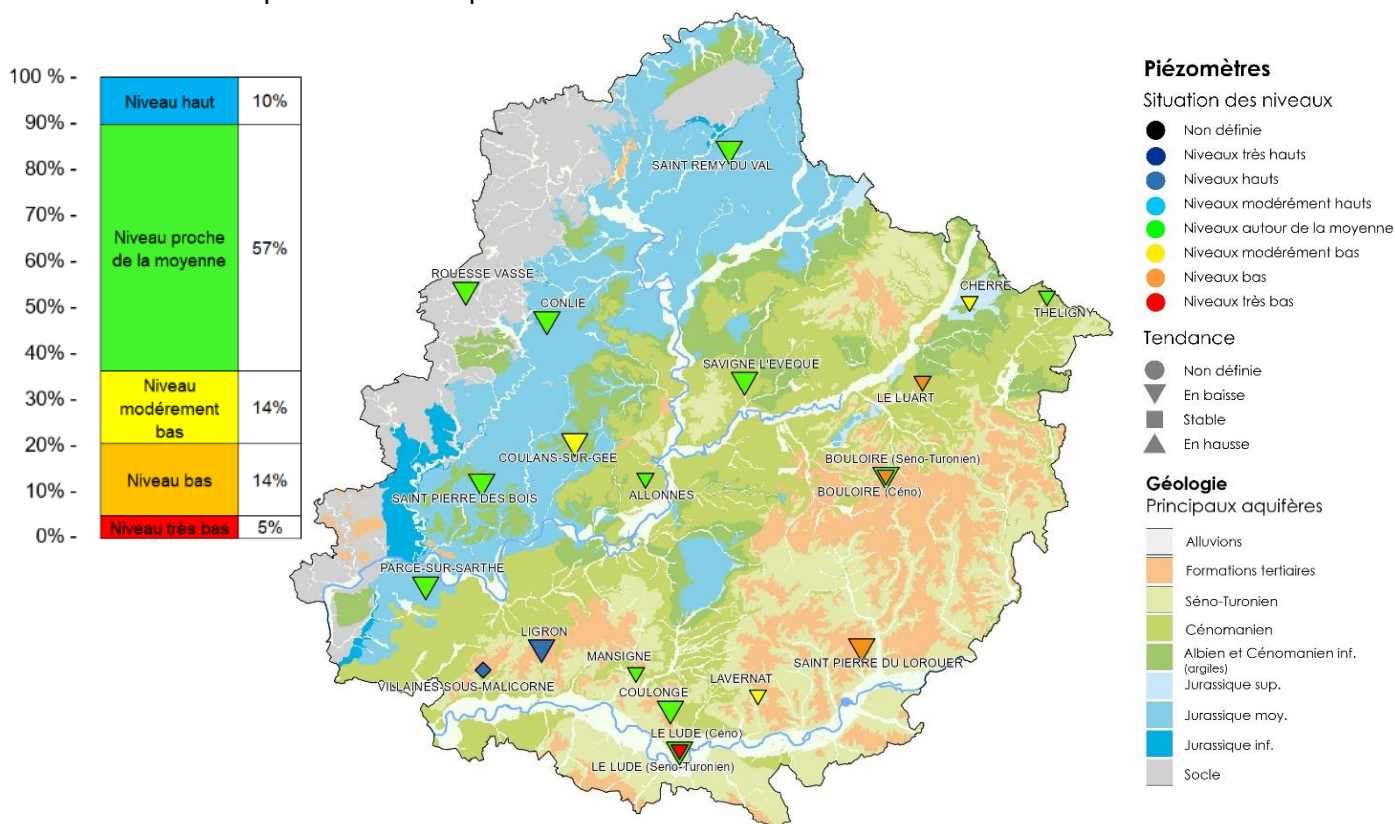
Département : Sarthe (72)

Date : 1<sup>er</sup> mai 2026

Le réseau de suivi piézométrique du département de la Sarthe a été mis en place et géré par le Département de 1992 à 2022. Ce réseau comporte aujourd'hui 21 stations de suivi piézométrique réparties de manière à suivre les aquifères majeurs à l'échelle départementale (Réseau DCE) et ceux, plus localisés, qui présentent un enjeu particulier (Réseau complémentaire).

[Pour en savoir plus sur les réseaux de surveillance piézométrique en Pays de la Loire](#)

## Situation piézométrique au 1<sup>er</sup> mai 2026



Les importants cumuls de pluies des mois de janvier et surtout février 2026 ont permis une recharge tardive et modérée des aquifères de la Sarthe. La vidange saisonnière a ensuite débuté précocement (souvent dès la fin du mois de février), en lien avec les conditions sèches observées sur le département en mars (-40% par rapport à la pluie normale mensuelle) et avril (-90%).

À la fin du mois d'avril, **la vidange saisonnière a démarré**. Malgré les faibles pluies observées en mars et avril, les nappes résistent : les deux-tiers des piézomètres suivis par le BRGM enregistrent une **situation proche de la moyenne, voire supérieure**, principalement dans la moitié nord-ouest du département. Néanmoins, localement, la situation est moins bonne, principalement dans la vallée du Loir et en rive gauche de l'Huisne (où la recharge a été presque inexistante). La situation actuelle peut se résumer ainsi :

- Tendance : les niveaux des nappes sont en baisse depuis fin février.
- Situation des niveaux : les pluies abondantes de février ont permis de sauver la recharge hivernale. En cette fin avril, les niveaux se maintiennent majoritairement au-dessus de la moyenne. La situation la moins favorable est observée dans le sud-est et l'est du département, où la recharge a été insuffisante.

**Dans des conditions météorologiques normales de saison, la situation piézométrique devrait peu évoluer dans les prochaines semaines. Toutefois, dans les secteurs où l'irrigation est la plus développée (vallée du Loir, vallée de l'Huisne), l'évolution des températures et des précipitations pourra provoquer une intensification des pompages et une accélération de la baisse des niveaux des nappes (déjà perceptible dans les calcaires jurassiques au Luart et dans les sables cénomaniens au Lude).**

Le prochain bulletin sera établi au 1<sup>er</sup> juin 2026



## Chroniques piézométriques actualisées

Aquifère	Identifiant	Commune	Réseau	Chronique Piézométrique	Statistiques
Eocène (Calcaires lacustres)	<a href="#">BSS001BRBF</a>	LIGRON	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Séno-Turonien (craie)	<a href="#">BSS000ZWAD</a>	BOULOIRE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Séno-Turonien (craie) captif	<a href="#">BSS001BRUZ</a>	LAVERNAT	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Séno-Turonien (craie)	<a href="#">BSS001DQJQ</a>	LUDE(LE)	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens (sables du perche)	<a href="#">BSS001BSAR</a>	SAINT-PIERRE-DU-LOROUER	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens	<a href="#">BSS000XXVC</a>	SAVIGNE-L'EVEQUE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens	<a href="#">BSS001BRTA</a>	COULONGE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens	<a href="#">BSS001DQJP</a>	LUDE(LE)	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens (craie)	<a href="#">BSS000XYTA</a>	THELIGNY	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens	<a href="#">BSS000ZUZP</a>	ALLONNES	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens captif	<a href="#">BSS000ZWBK</a>	BOULOIRE	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens	<a href="#">BSS001BRRB</a>	MANSIGNE	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Cénomaniens captif	<a href="#">BSS001BQYC</a>	VILLAINES-SOUS-MALICORNE	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Oxfordien	<a href="#">BSS000XYBN</a>	CHERRE	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Oxfordien captif	<a href="#">BSS000XYMH</a>	LUART(LE)	Complémentaire	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Bajo-Bathonien	<a href="#">BSS000VXLF</a>	SAINT-REMY-DU-VAL	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Bajo-Bathonien	<a href="#">BSS000XXGK</a>	CONLIE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Bajo-Bathonien	<a href="#">BSS000ZTJY</a>	SAINT-PIERRE-DES-BOIS	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Bajo-Bathonien	<a href="#">BSS000ZTPG</a>	COULANS-SUR-GEE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Bajo-Bathonien	<a href="#">BSS001BQLB</a>	PARCE-SUR-SARTHE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>
Socle	<a href="#">BSS000XWVZ</a>	ROUESSE-VASSE	DCE	<a href="#">Accès au graphique</a>	<a href="#">Accès au graphique</a>